



## Questions de la CFE-CGC Énergies aux candidats à l'élection présidentielle de 2022

### Votre vision de la politique énergétique européenne

- Quelles priorités défendrez-vous pour la politique énergétique européenne dans les prochaines années ? Quelles inflexions comptez-vous y apporter au regard de la crise des prix de l'énergie que nous connaissons depuis 2021 et de la crise russo-ukrainienne ?
- Quelle place comptez-vous donner aux enjeux de décarbonation, de politique industrielle, de transition juste et de relance des investissements dans les infrastructures, au sein de la construction européenne de l'énergie ?
- Quelle est votre approche de la sécurité énergétique de l'Europe ? Considérez-vous que pour relever ce défi, il faille privilégier le renforcement d'un marché intérieur guidé par la concurrence ou plutôt les coopérations renforcées d'intérêt mutuel ? Dans cette perspective, quelle est votre position vis-à-vis des services d'intérêt économique général et de la notion de biens communs ?

### Votre appréciation de l'ouverture des marchés de l'énergie

- Quel bilan faites-vous de l'ouverture des marchés de l'énergie ? Cette ouverture des marchés a-t-elle, selon vous, été profitable pour les consommateurs français ?
- Considérez-vous que le modèle « concurrentiel » mis en œuvre jusqu'à présent dans le secteur énergétique est adapté aux impératifs de lutte contre le réchauffement climatique, de traitement de la précarité énergétique, de structuration de filières industrielles puissantes et de sécurisation des approvisionnements énergétiques ? Comment comptez-vous instaurer un cadre de long terme favorable aux investissements industriels bas carbone ?
- A partir du moment où l'ouverture du marché français de l'électricité est effective, pensez-vous que l'ouverture à la concurrence des concessions hydroélectriques soit indispensable ?
- Quelle est votre analyse du rôle et du bilan de l'action de la Commission de Régulation de l'Énergie et, suivant le cas, quelles évolutions envisagez-vous ?

### Votre vision de la politique énergétique française

- Quelle est votre approche de la souveraineté et de la résilience en matière énergétique ?
- Quel est votre plan d'actions à 5 ans pour engager la France, sa société et son économie, sur la voie de la décarbonation ?
- Quel est selon vous le modèle de transition énergétique dont la France a besoin ? Quel rôle souhaitez-vous y voir jouer par les industries électriques et gazières ?
- Quelle politique tarifaire et quels instruments réglementaires de long terme comptez-vous mettre en œuvre pour assurer le financement des importants investissements dans les infrastructures énergétiques, de transport et de production, auxquels la France fera face dans les prochaines années ?

- Quel bouquet énergétique préconisez-vous à court, moyen et long terme pour la France ?
  - Quel socle de production électrique bas carbone défendez-vous et quelle place comptez-vous donner au nucléaire ?
    - Quelle est votre position sur la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE), en particulier pour la prolongation et le grand carénage du parc nucléaire historique ? Envisagez-vous de revoir la trajectoire de fermeture des réacteurs existants prévue dans l'actuelle PPE ?
    - Quelle est votre vision du renouvellement du parc nucléaire français ? Comment comptez-vous en assurer le financement ?
    - Comment voyez-vous le rôle et les missions de l'Autorité de Sûreté Nucléaire ?
    - Quelle est votre stratégie en matière de gestion des déchets nucléaires et de démantèlement des centrales nucléaires ?
  - Quel avenir voyez-vous au gaz dans le mix énergétique français ? Que préconisez-vous pour assurer la sécurité et la compétitivité des approvisionnements gaziers du pays dans un univers énergétique mondial instable ? Soutenez-vous le développement des gaz renouvelables et bas carbone ?
  - Quel développement voyez-vous pour les énergies renouvelables en France ? Quel modèle réglementaire comptez-vous favoriser pour assurer à ces filières un développement réellement industriel et économiquement pertinent sans pour autant peser sur la facture des consommateurs français ? Soutenez-vous les nouveaux projets hydrauliques en France ?
  - Quel avenir voyez-vous pour l'hydrogène ? Quelles sont les priorités à donner à la filière hydrogène ?
- Quel modèle d'organisation défendez-vous pour assurer la pérennité du service public de la distribution d'électricité et de gaz ? Défendez-vous le modèle national actuel ainsi que la péréquation tarifaire et la solidarité territoriale ? Comment voyez-vous l'évolution du modèle des Entreprises Locales de Distribution ? Quelle régulation défendrez-vous pour assurer le financement dans les infrastructures des réseaux électriques et gaziers ?
- Quelle politique d'efficacité énergétique et d'économies d'énergie envisagez-vous de déployer ? Comment envisagez-vous de financer la mise en œuvre de cette politique ?
- Quelle sera votre politique de lutte contre la précarité énergétique ?
- Quelle politique d'adaptation au changement climatique envisagez-vous ? Comment planifiez-vous l'adaptation et la résilience des infrastructures énergétiques ?
- Quelle politique nationale en matière de transports défendrez-vous et quelles politiques territoriales de mobilité et d'aménagement du territoire comptez-vous préconiser ? Au vu des enjeux de décarbonation que porte le secteur des transports, comment comptez-vous assurer la cohérence entre politique énergétique, politique climatique et politique en matière de transports ?
- Quelle politique industrielle comptez-vous déployer pour soutenir et déployer les filières industrielles bas carbone françaises ?

## Votre analyse de l'avenir et de la gouvernance des entreprises du secteur énergétique français

- Quel rôle comptez-vous donner à la puissance publique dans le secteur énergétique français ? Comment voyez-vous le rôle de l'État actionnaire ? Quelles évolutions et quelle clarification envisagez-vous à court-terme pour refonder un État stratège ? Êtes-vous favorable à une meilleure coordination entre industrie, énergie et recherche de la part de l'État, et si oui, avec quels leviers ?

- Envisagez-vous d'encadrer puis d'améliorer le partage de la valeur ajoutée dans les entreprises du secteur énergétique dont l'État est actionnaire ?
- Quel rôle comptez-vous confier aux entreprises du secteur énergétique français dans la mise en œuvre de votre politique énergétique pour qu'elle soit une réussite énergétique, économique, sociale et industrielle ?
- Quelle est votre appréciation de la situation financière et stratégique des deux grands énergéticiens que sont les groupes EDF et ENGIE ? Comment comptez-vous les accompagner, y compris financièrement, en tant qu'actionnaire et responsable de la souveraineté énergétique nationale ? Quelles évolutions envisagez-vous pour ces deux groupes ? Défendez-vous leurs modèles de groupes intégrés ?
- Quel bilan faites-vous pour l'intérêt général, les consommateurs français et les salariés, de l'évolution de la participation de l'État dans ENGIE et de la mise en bourse d'EDF ? Considérez-vous que la cotation en bourse des entreprises du secteur énergétique soit adaptée aux enjeux du secteur énergétique, et notamment les enjeux climatiques, les enjeux de sécurité énergétique, et ceux relatifs au financement des importants investissements des prochaines années ?
- Comment comptez-vous renforcer la capacité financière d'EDF à investir dans le modèle français de transition énergétique ? Jugez-vous indispensable le renforcement des fonds propres de l'entreprise ?
- Quelle est votre approche de la responsabilité sociétale des entreprises ? Quelle place comptez-vous donner aux salariés dans la gouvernance des entreprises ?

### Votre vision du modèle social

- Comment envisagez-vous l'évolution du régime de retraites des Industries Electriques et Gazières ?
- Considérez-vous que le statut des Industries Electriques et Gazières doit rester la référence pour toutes les entreprises du secteur énergétique intervenant en France ? Etendez-vous ce statut aux entreprises intervenant dans le domaine de la commercialisation d'énergies, des énergies renouvelables et de la sous-traitance, et plus largement de la transition énergétique ?
- Quel projet social comptez-vous développer en accompagnement de la transition énergétique ?
- Comment comptez-vous associer les salariés à la mise en œuvre de vos choix de politique énergétique et mettre la création d'emplois au cœur de vos orientations ? Comment comptez-vous accompagner les mutations industrielles et donc assurer les transitions professionnelles que connaît et va connaître le secteur énergétique français ?
- Compte tenu des défis énergétiques auxquels la France et l'Europe font face, quel rôle voulez-vous voir jouer à l'encadrement des entreprises du secteur énergétique français ? Quelles actions proposez-vous pour renforcer son implication ?